

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Comité de statistique

Huitième session

Bangkok et en ligne, 23-25 août 2022

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Suite donnée aux décisions adoptées par le Comité de statistique à sa septième session**Rapport sur les progrès accomplis en ce qui concerne les décisions adoptées par le Comité de statistique à sa septième session****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document fait le point des progrès accomplis dans l'application des décisions que le Comité de statistique a adoptées à sa septième session. Le Comité souhaitera peut-être examiner ces progrès et donner au secrétariat des orientations pour l'application effective de ces décisions.

I. Introduction

1. À sa septième session, tenue du 26 au 28 août 2020, le Comité de statistiques a adopté les décisions suivantes :

II. État d'avancement de la mise en œuvre des décisions adoptées par le Comité à sa septième session**A. Décision 1**

2. Par sa décision 1, le Comité a approuvé le projet de cadre de suivi et d'évaluation du document intitulé « Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique » et la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté », sous réserve des modifications proposées par les États membres qu'il a examinées et approuvées à sa septième session.

3. Le Bureau du Comité, avec le soutien du secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), a examiné les modifications proposées par le Comité lors de ses réunions du 13 novembre 2020 et du 15 juin 2021. Le Bureau a recommandé d'accepter toutes les propositions issues de la septième session du Comité qui correspondaient à l'objectif d'alléger le plus possible la charge de travail des États liée à

* ESCAP/CST/2022/L.1/Rev.1.

l'établissement des rapports et qui étaient réalisables dans les limites des ressources existantes du secrétariat. Conformément à la recommandation du Bureau, le secrétariat a intégré les modifications proposées au projet de cadre de suivi et d'évaluation de la vision et du cadre d'action collectifs et de la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté », en consultation avec le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle, qui est le dépositaire de plusieurs des indicateurs du cadre. Comme il a été décidé à sa réunion du 15 juin 2021, le secrétariat a distribué le cadre modifié à tous les États membres le 5 octobre 2021. Trois membres du Comité ont transmis leurs observations concernant le cadre révisé. Le texte final du cadre a été distribué à l'ensemble des membres et des membres associés du Comité le 4 mai 2022 et été publié comme document de séance¹.

B. Décision 2

4. Par sa décision 2, le Comité a décidé d'intégrer davantage les questions de genre dans ses travaux. Il a prié le Bureau d'établir, en consultation avec le secrétariat et les partenaires de développement, un projet de recommandations à cette fin en tenant compte de la nécessité de rester dans les limites des ressources prévues au budget ordinaire, et de le soumettre à son examen.

5. Lors de sa réunion du 13 novembre 2020, le Bureau a examiné et approuvé les trois mesures suivantes qui seront présentées au Comité :

a) Définir les domaines d'action prioritaires liés au genre dans les secteurs ou les domaines d'activité thématiques du Comité, notamment en ce qui concerne les statistiques sur les catastrophes et l'environnement, les statistiques sur l'économie et l'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil ;

b) Définir les points de départ et prendre des mesures en vue d'intégrer la dimension de genre dans les activités statistiques, notamment dans les travaux normatifs, méthodologiques et analytiques, dans les activités de collecte et de compilation des données et dans les initiatives de communication des données ;

c) Veiller à ce que tous les dialogues menés ou facilités par la Division de statistique de la CESAP tiennent compte de la dimension de genre et impliquent des acteurs pertinents pour le secteur concerné, notamment les ministères de la femme, de la santé, de l'éducation, de la sécurité sociale et des droits de la personne, et faire en sorte d'atteindre un équilibre femmes-hommes parmi les participant(e)s.

6. En partenariat avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, le secrétariat a élaboré une série de modules d'apprentissage en ligne sur l'utilisation des données sur le genre à des fins d'analyse, de communication et d'élaboration des politiques. Les modules d'apprentissage en ligne s'adressent aux organismes nationaux de statistique, aux ministères, aux médias, aux organisations de la société civile et aux agences de recherche nationales qui fournissent ou utilisent des données sur le genre pour la recherche, la formulation de politiques ou des activités de sensibilisation. Bien que leur élaboration ait débuté avant la septième session du Comité, les modules sont pertinents du point de vue de l'intégration des questions de genre, conformément à la décision 2.

¹ ESCAP/CST/2020/CRP.1/Rev.1.

7. Lors de la deuxième Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique qui s'est tenue du 16 au 19 novembre 2021, une séance a été consacrée à l'examen de la mise en œuvre de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil tenant compte des questions de genre grâce à une approche fondée sur le cycle de vie. Les participantes et les participants à la Conférence ministérielle ont reconnu qu'il importait de mettre en place des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil tenant compte des questions de genre et examiné les inégalités fondées sur le genre qui existaient dans les données issues des registres et des statistiques de l'état civil et les méthodes permettant d'y remédier. Les politiques et lois nationales en matière d'enregistrement des faits d'état civil ne devaient pas établir une quelconque discrimination fondée sur le genre, et les statistiques de l'état civil basées sur les registres d'état civil devaient être ventilées par sexe afin de mieux informer les décideurs et de leur permettre de s'attaquer aux disparités fondées sur le genre. En outre, les participantes et les participants à la Conférence ministérielle ont noté qu'il importait de donner la priorité au développement de l'enregistrement des mariages et des divorces dans le cadre des stratégies nationales d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil afin de prévenir les mariages d'enfants.

8. La CESAP a continué de promouvoir l'égalité des sexes et les droits humains des femmes et des filles en renforçant les efforts de prise en compte systématique du genre et en favorisant la pleine mise en œuvre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes. Pour s'assurer que les projets mis en œuvre par la Division de statistique de la CESAP tiennent compte des questions de genre et soient conformes à la politique d'égalité des genres de la CESAP, tous les projets se voient attribuer un marqueur d'égalité des genres, en collaboration avec les spécialistes des questions de genre de la CESAP. Depuis janvier 2021, des marqueurs d'égalité des genres sont appliqués à tous les nouveaux projets et produits livrables. La Division de statistique vise à ce qu'un nombre croissant de projets se voient attribuer des marqueurs d'égalité des genres, indiquant qu'ils contribuent à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. En outre, afin de renforcer les compétences du personnel dans ce domaine, le secrétariat organise des ateliers sur les moyens d'intégrer les questions de genre dans les activités et les projets statistiques.

9. Le secrétariat s'efforce également d'atteindre un équilibre femmes-hommes parmi les orateurs(trices) et les participant(e)s aux manifestations. En 2021, 45 % des participants aux manifestations organisées par le secrétariat se sont identifiés comme étant des femmes. S'agissant des cafés de la statistique (Asia-Pacific Stats Cafe) organisés en 2021, ils ont accueilli un nombre égal de participantes et de participants.

C. **Décision 3**

10. Par sa décision 3, le Comité a décidé de faire figurer la question de la comptabilisation et l'intégration des statistiques et des analyses dans ses futures activités, en mettant l'accent sur la mise en commun des résultats des travaux de recherche et des données d'expérience des pays et la facilitation de l'apport d'assistance technique. Il a prié le Bureau d'établir, en consultation avec le secrétariat, un projet de recommandations à cette fin en tenant compte de la nécessité de rester dans les limites des ressources prévues au budget ordinaire, et de le soumettre à son examen.

11. À sa réunion du 13 novembre 2020, le Bureau a examiné la mise en œuvre de la décision 3 et recommandé que des efforts soient faits pour faciliter la mise en commun des connaissances sur la comptabilité économique,

soutenir la formation sur les comptes de l'emploi auprès des organismes nationaux de statistique et fournir un soutien technique sur la comptabilité environnementale et économique et la comptabilité écosystémique.

Comptabilité économique et comptes de l'emploi

12. En ce qui concerne la comptabilité économique, le secrétariat a contribué à l'examen de notes d'orientation sur la mise à jour du Système de comptabilité nationale et de la balance des paiements en faisant des propositions sur les changements envisagés lors de réunions du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale. Pour faciliter la mise en commun des connaissances, le secrétariat a organisé plusieurs manifestations en ligne sur l'économie numérique, l'utilisation des mégadonnées en statistique des prix, les tableaux d'entrées-sorties pour l'élaboration des politiques, la mise à jour du Système de comptabilité nationale et les statistiques du tourisme. Ces initiatives s'inscrivaient dans le cadre de la mise en œuvre du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique convenue par le Groupe directeur chargé du Programme régional. En collaboration avec l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, le secrétariat a organisé une formation sur les comptes de l'emploi.

Comptabilité environnementale et économique et comptabilité écosystémique

13. Le secrétariat a mis au point un ensemble d'outils et de conseils pour la mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique et favorisé leur utilisation. Il s'agissait notamment d'instructions étape par étape sur l'utilisation de logiciels tels que le système d'information géographique Quantum (QGIS) libre d'accès et le logiciel statistique R pour créer des cartes et des matrices permettant de suivre l'évolution de la couverture terrestre, évaluer l'expansion des surfaces artificielles et élaborer des cartes permettant de visualiser l'exposition des populations aux risques.

14. Le secrétariat a fourni une assistance technique pour la mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique, notamment pour les comptes des déchets et de l'eau, au Bhoutan, aux Maldives et en Mongolie. Des activités de formation et des conseils sur l'intégration des données géospatiales et statistiques aux fins de la comptabilité foncière en Asie centrale ont été fournis dans le cadre d'un projet financé par la Fédération de Russie.

15. Une assistance technique a également été fournie pour promouvoir les progrès dans la mise en œuvre de projets pilotes de comptes de l'océan aux Palaos et au Samoa, et le secrétariat a soutenu la comptabilité de l'océan dans plusieurs pays grâce à sa collaboration soutenue avec le Partenariat mondial pour la comptabilité de l'océan. Le secrétariat a collaboré avec le Partenariat et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, comme la Commission de statistique le lui avait demandé², en vue de créer un groupe de travail sur la comptabilité de l'océan afin que les enseignements et les expériences tirés des activités pilotes soient intégrés dans les orientations mondiales³. Le groupe de travail, présidé par l'Australie, s'est sérieusement mis au travail dès le début de l'année 2022.

² Voir décision 52/108 de la Commission de statistique.

³ Pour plus d'informations sur le groupe de travail, voir <https://seea.un.org/events/experimental-ocean-accounts-seea-ocean>.

Des statistiques intégrées pour la réduction des risques de catastrophe grâce à la comptabilité

16. Le secrétariat collabore avec plusieurs États afin de progresser sur le plan de la comptabilité environnementale et économique en vue d'obtenir des statistiques intégrées sur la réduction des risques de catastrophe par l'intermédiaire du groupe de travail technique sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique créé par le Comité, et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes créé par la Commission de statistique. Dans ces deux groupes, les résultats des activités de recherche et les connaissances sont échangés sur des sujets tels que les comptes satellites des dépenses de réduction des risques de catastrophe et la mesure des pertes économiques, environnementales et liées aux écosystèmes résultant de catastrophes. L'accent est mis sur l'harmonisation des concepts, des limites et des classifications avec les normes existantes telles que celles du Système de comptabilité nationale, du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et du Système de comptabilité environnementale et économique. Des efforts sont actuellement déployés pour élaborer de nouvelles orientations pour la mise en œuvre au niveau mondial, qui comprendront également des recommandations sur l'intégration d'informations géoréférencées sur l'environnement, l'économie et la population ; les données statistiques qui en résulteront seront ensuite utiles pour l'élaboration d'une politique fondée sur le risque.

D. Décision 4

17. Par sa décision 4, le Comité a décidé de travailler à l'avenir sur les mégadonnées pour la statistique officielle, en mettant l'accent sur la mise en commun des travaux de recherche, des données d'expérience et des bonnes pratiques des pays, et en facilitant le renforcement des capacités. Il a prié le Bureau d'établir, en consultation avec le secrétariat, un projet de recommandations à cette fin en tenant compte de la nécessité de rester dans les limites des ressources prévues au budget ordinaire, et de le soumettre à son examen.

18. Lors de sa réunion du 13 novembre 2020, le Bureau a dit porter un grand intérêt à la question des mégadonnées et souligné que les États devaient renforcer leurs systèmes statistiques nationaux dans ce domaine. Il a recommandé que, dans le cadre de l'application de la décision 4, le secrétariat prenne les mesures suivantes :

a) Faciliter la mise en commun des connaissances et des données d'expérience des organismes nationaux de statistique qui expérimentent ou utilisent les mégadonnées pour la statistique, par exemple en organisant des cafés de la statistique, des séances d'information et des forums internationaux et en communiquant les documents relatifs aux expériences des pays ;

b) Soutenir les activités de formation des organismes nationaux de statistique sur l'utilisation des nouvelles sources de données, en se concentrant particulièrement sur le cadre institutionnel, c'est-à-dire sur les cadres juridiques et le partage des données, entre autres aspects ;

c) Mettre au point des outils pour l'intégration de sources statistiques et de mégadonnées, par exemple par l'intégration de l'information statistique et géospatiale et de données satellitaires, et l'élaboration de documents directifs qui appuieront et complèteront les orientations du Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle et des équipes de préparation associées.

19. Pour donner suite à la demande de mise en commun des connaissances et des informations sur les expériences, le secrétariat a publié plusieurs documents sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle dans de multiples domaines, notamment les statistiques économiques, les statistiques démographiques et sociales, les statistiques sur l'environnement et l'agriculture et les statistiques relatives aux objectifs de développement durable⁴. Plusieurs cafés de la statistique ont également mis en avant les expériences de pays qui utilisent les mégadonnées pour la statistique officielle.

20. L'industrie du tourisme et les secteurs qui la soutiennent ont été lourdement touchés par la pandémie mondiale de maladie à coronavirus (COVID-19). En septembre 2021, le secrétariat a organisé un café de la statistique⁵ visant à examiner les résultats intermédiaires d'une étude de la CESAP sur l'utilisation de nouvelles sources de données pour les statistiques du tourisme pendant la pandémie de COVID-19 en Indonésie, aux Maldives et en Thaïlande. Ces discussions ont permis de révéler le potentiel des données récupérées sur le Web et des données satellitaires et géospatiales pour produire des statistiques sur le tourisme. Ces données montrent des tendances similaires à celles des statistiques officielles du tourisme calculées à partir de sources de données traditionnelles (enquêtes et formulaires douaniers). Elles peuvent faciliter une estimation rapide du changement pour une utilisation immédiate par les gouvernements et d'autres acteurs.

21. En outre, le secrétariat a aidé l'équipe spéciale sur les mégadonnées et les objectifs de développement durable à organiser une activité parallèle à la cinquante-deuxième session de la Commission de statistique pour mettre en lumière les expériences des pays qui utilisent les mégadonnées pour progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable.

22. Le secrétariat s'est engagé auprès de groupes mondiaux qui encouragent la gestion des informations géospatiales et l'intégration des données statistiques et géospatiales. Le secrétariat est représenté au Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et sert le Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale. En tant que membres de ces groupes, le secrétariat partage des connaissances et des expériences sur les travaux en cours relatifs à l'information géospatiale.

23. Le secrétariat a appuyé des activités de formation à l'intention d'organismes nationaux de statistique sous différentes formes, notamment un cours en ligne sur l'apprentissage automatique pour la statistique officielle et les indicateurs associés aux objectifs de développement durable, organisé par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, qui s'est tenu en novembre et décembre 2021.

24. Quatre réunions d'experts, comprenant deux cafés de la statistique et deux débats d'experts de trois heures, se sont tenues en août et septembre 2021⁶. Ces réunions d'experts étaient orientées sur deux sujets : la gouvernance des mégadonnées et les modèles de partenariats liés aux mégadonnées.

⁴ CESAP, « Big data for economic statistics », Stats Brief, n° 28 (mars 2021) ; CESAP, « Big data for population and social statistics », Stats Brief, n° 29 (avril 2021) ; Irina Bernal *et al.*, « Big data for environment and agriculture statistics », Statistics Division Working Paper Series, n° SD/WP/13/April 2021 (Bangkok, CESAP, 2021) et Gemma Van Halderen *et al.*, « Big data for the SDGs », Statistics Division Working Paper Series, n° SD/WP/12/January 2021 (Bangkok, CESAP, 2021).

⁵ Voir www.unescap.org/events/2021/asia-pacific-stats-cafe-series-alternative-tourism-indicators.

⁶ CESAP, « Report of the expert group meeting on the uses of big data for official statistics: data governance and partnership models » (Bangkok, 2021).

S'agissant du premier thème, les participant(e)s se sont penché(e)s sur les questions de gouvernance liées à l'utilisation des mégadonnées pour la statistique officielle, notamment le respect de la vie privée, l'éthique, la législation et la coordination, et sur la meilleure façon de mettre à profit le rôle des organismes nationaux de statistique dans les stratégies numériques à l'échelle des gouvernements, les infrastructures nationales de données et les exercices de mise en commun de données afin d'étendre l'utilisation des mégadonnées dans les opérations statistiques. Concernant le deuxième thème, les participant(e)s ont examiné différents modèles de partenariat liés aux mégadonnées, discuté de la question de la coopération avec le secteur privé et abordé les questions de confidentialité des données, les aménagements juridiques nécessaires pour accéder aux mégadonnées et les utiliser pour la statistique officielle et les modèles gagnant-gagnant pour l'échange de données.

25. Le secrétariat a collaboré avec les membres de la CESAP et fourni une assistance technique sur l'utilisation des données satellitaires pour des besoins spécifiques de pays. Il a apporté une assistance technique aux Fidji sur l'utilisation de données satellitaires pour créer des comptes expérimentaux de couverture terrestre. Une assistance technique a également été fournie aux Palaos et au Samoa en vue de la création de comptes océaniques pilotes.

26. Le secrétariat a mis au point du matériel didactique pour soutenir l'utilisation des mégadonnées et de nouvelles sources de données pour la statistique officielle. Ces guides montrent comment traiter les données satellitaires pour produire des cartes et des tableaux statistiques, au moyen de logiciels tels que QGIS et R, y compris RStudio. Ils précisent les caractéristiques des programmes géospatiaux et détaillent les différents types de données en libre accès qui peuvent répondre aux besoins des utilisateurs. L'objectif principal de ces guides est de permettre aux utilisateurs d'élaborer des statistiques sur des sujets pour lesquels les données géospatiales sont utiles. À ce jour, les guides ont montré comment cartographier les changements de la couverture terrestre, évaluer l'expansion des surfaces artificielles et visualiser l'exposition des populations aux risques. Les techniques présentées peuvent être appliquées à d'autres domaines d'activité. L'utilité des guides a été soulignée lors d'ateliers, de séminaires et d'événements de renforcement des capacités.

E. Décision 5

27. Par sa décision 5, le Comité a décidé qu'il devrait faire figurer parmi ses priorités le renforcement des organismes nationaux de statistique, notamment l'élaboration de programmes de formation et de formation des formateurs visant à combler les manques de compétences, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a prié le Bureau d'établir, en consultation avec le secrétariat et les partenaires de développement concernés, un projet de recommandations à cette fin en tenant compte de la nécessité de rester dans les limites des ressources prévues au budget ordinaire, et de le soumettre à son examen.

28. Le Bureau, en consultation avec le secrétariat, a recommandé que l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique organise des séminaires de gestion à l'intention des chefs des organismes nationaux de statistique d'Asie et du Pacifique en 2020 et 2021. Il a recommandé également qu'un programme soit créé en vue de former des formateurs aux statistiques économiques et aux statistiques générées.

29. L'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique et la Division de statistique de la CESAP, en collaboration avec la Division de statistique et le

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, a organisé, les 3 et 4 décembre 2020, le quinzième séminaire de gestion à l'intention des responsables des organismes nationaux de statistique de la région Asie-Pacifique, qui avait pour thème « Les systèmes statistiques nationaux : répondre à la crise de la COVID-19 et mieux construire pour l'avenir ». Les participantes et les participants ont échangé leurs vues sur les approches et les méthodes de renforcement des capacités statistiques tant pendant les crises que dans le cadre de la production régulière de statistiques, notamment en vue de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, même en temps de crise.

30. La CESAP a organisé le seizième séminaire de gestion à l'intention des responsables des organismes nationaux de statistique de la région Asie-Pacifique, sur le thème « Transformer les institutions, c'est transformer les personnes » les 30 novembre et 1^{er} décembre 2021. Les participantes et les participants ont recensé les bonnes pratiques de leadership et les futures mesures qui devront être prises pour mener une gestion des ressources humaines agile, résiliente et responsable.

31. La CESAP a organisé une session de formation de formateurs sur les statistiques économiques en octobre 2020 et une autre en quatre parties sur les statistiques genrées pour le suivi des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable, en collaboration avec ONU-Femmes, en mai et juin 2021.

III. Questions soumises à l'examen du Comité

32. Le Comité est invité à examiner les progrès accomplis dans l'application des décisions qu'il a adoptées à sa septième session et à fournir des orientations pour leur mise en œuvre effective.
